

Questions– Candidature Marché : 2021/Restauration -

- Pourriez-vous nous confirmer que les collaborateurs annualisés disposent d'un CDI classique (sans mention d'intermittence) comprenant une rémunération lissée pendant les périodes travaillées ou non travaillées (vacances scolaires) ?

A défaut, pourriez-vous nous indiquer si il s'agit de CDI intermittents (tel que cela serait libellé dans leur contrat), impliquant une alternance de périodes travaillées et de périodes non travaillées et non payées (vacances scolaires) ?

Réponse au 30/11/2020

Les contrats CDI classiques avec la mention temps partiel annualisé sont des CDI intermittents impliquant une alternance de périodes travaillées et d'autres non travaillées non payées. Pour les autres contrats ils sont bien lissés sur 12 mois .

- Concernant le grand évènement thématique attendu en fin d'année évoqué en page 7 du CCP, pourriez-vous nous confirmer que cette prestation doit être incluse dans le prix du repas unitaire, pourriez-vous nous préciser le nombre de repas sur la dernier évènement, type de prestation attendue, (offre alimentaire, service associé, animations attendues..)

Réponse au 30/11/2020

Cette prestation devra apparaître chiffrée sur votre proposition en dehors du prix du repas.

A titre d'exemple la prestation demandée en 2018 était :

-dîner type buffet-barbecue composé d'un buffet de salades composées, grillade de viande, poisson, pomme de terre, salade verte, fromage, buffet de desserts, corbeille de fruits de saison, buffet de pains, et boissons eau, coca, orangina.

- nombre de repas : environ 400

- Feu d'artifice